

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 7 juillet 2025

Délibération n° 2025.07.48

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 12

DATE DE LA CONVOCATION : 30 juin 2025

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 30 juin 2025

L’an deux mil vingt-cinq, le sept juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD et Carole SOULIER.

Excusés : Mmes et MM., Annick MONLON, Mathieu POTHERAT et Christophe WAÏT.

Monsieur Gilles ASSANT est élu secrétaire de séance.

Objet : Modalités de mise à disposition de l’Escapade

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l’Escapade, située à proximité de l’Espace Capella au 55 route des Pasquiers à Lancié, est mis à disposition des associations gratuitement afin de disposer d’un lieu pour l’organisation de leurs diverses manifestations.

Une pergola bioclimatique a été installée en 2024 afin d’apporter un confort autour de la buvette et ainsi garantir un espace ombragé et à l’abri, pouvant également être allumé le soir. La pergola peut être pilotée à l’aide d’une télécommande (orientation des lamelles, éclairage...). Le remplacement de cette dernière représenterait un coût avoisinant les 300 €.

C’est pourquoi Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d’instaurer une caution (sous forme d’empreinte bancaire) pour tout prêt de cette télécommande.

Le Conseil Municipal décide à la majorité (1 abstention) de fixer une caution de **500 €** (sous forme d’empreinte bancaire) pour toute mise à disposition de l’Escapade avec prêt de la télécommande.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur- Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



Le secrétaire,
Gilles ASSANT

